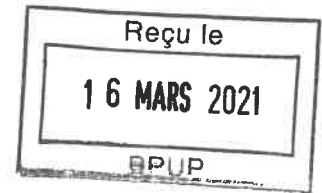


Gouves, le 11 mars 2021



Département du PAS-DE-CALAIS

Arrondissement d'ARRAS

Canton d'AVESNES-LE-COMTE

PRÉFECTURE DU PAS-DE-CALAIS

Bureau des installations classées, de l'utilité publique et de l'environnement

Section installations classées pour la protection de l'environnement

Rue Ferdinand Buisson

62020 ARRAS CEDEX

Nos réf. : G/21021

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint la délibération prise le 2 mars dernier concernant le projet d'exploitation d'une unité de méthanisation sur le territoire de la commune de FRÉVIN-CAPELLE.

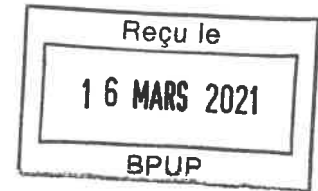
Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,

M. Romuald DELATTRE.





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MARS 2021

L'an deux mille vingt-et-un, du vingt-quatre février au premier mars, le Conseil Municipal de la commune de GOUVES a été consulté par voie électronique via un formulaire FORMS Office, sous la présidence de Monsieur Romuald DELATTRE, le Maire, en suite de convocation en date du vingt-quatre février deux mille vingt-et-un par mail ;

Étaient présents : M. Romuald DELATTRE, Mme Emmanuelle BOURIEZ, M. Jean-Bernard DEGORRE, Mme Nathalie DESFRANÇOIS, Mme Catherine DUCROTOY, M. Vincent GROSSEMY, Mme Carine LEBLOND, Mme Jacqueline LÉCOSSOIS, M. Hugues LIÉNARD et M. Pascal WATRELOT.

Étaient absents ou excusés : Néant.

OBJET : D2021-03-01 - AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR UN PROJET D'EXPLOITATION D'UNE UNITÉ DE MÉTHANISATION SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE FRÉVIN-CAPELLE

La Préfecture du Pas-de-Calais sollicite l'avis de la Commune de GOUVES sur une demande de création d'un méthaniseur déposée par la SARL GREEN ARTOIS. Cette demande porte sur l'implantation d'une installation de méthanisation au niveau de la route départementale D49E3 sur la commune de FRÉVIN-CAPELLE.

Monsieur le Maire ayant transmis le dossier aux membres du Conseil Municipal, il leur demande de voter via le formulaire FORMS Office.

Le résultat du vote est le suivant :

- Votes « pour » : 9
- Vote « contre » : 1

Le Conseil Municipal décide à la majorité de donner un avis favorable à ce projet d'exploitation d'une unité de méthanisation sur le territoire de la commune de FRÉVIN-CAPELLE.

L'affiche d'information au public a été affichée en mairie de GOUVES du 14 janvier au 6 mars 2021.

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu :

- de sa réception en Préfecture le _____
- et de sa publication le _____



Pour extrait conforme,
Le 2 mars 2021.

Le Maire, M. Romuald DELATTRE.

